

Éditorial de la revue *Futuribles*, n° 299, juillet-août 2004

L'emploi des *seniors*

Voici une année, nous consacrons une grande partie du numéro de juillet-août de la revue *Futuribles* au projet de réforme des retraites du gouvernement français et nous en soulignons aussi bien l'utilité que les limites. Je rappelais moi-même dans mon éditorial que ce projet était fondé sur « un scénario à moyen terme de croissance économique forte et de quasi plein emploi qui me semblait très discutable ». J'ajoutais, en outre, que si cette heureuse conjoncture n'était pas au rendez-vous, le danger était que ladite réforme s'avère inadéquate et qu'elle entraîne des risques systémiques majeurs au regard de l'ensemble du dispositif de protection sociale français.

Revenons sur cette réforme des retraites : celle introduite en 1993 pour les salariés du privé et celle adoptée en 2003 pour les agents de la fonction publique (notons que celle des régimes spéciaux est tombée dans les oubliettes !). L'une et l'autre stipulent que, pour remédier au déséquilibre tendanciel entre le nombre d'actifs et celui des inactifs, notamment âgés, il convient d'augmenter le nombre d'annuités de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Le raisonnement a la vertu de la simplicité : pour compenser l'accroissement du nombre de personnes de 60 ans ou plus, il faut — souligne-t-on en substance — soit que les moins de 60 ans travaillent davantage, soit que l'âge frontière entre travail et retraite soit relevé. Dans la conjoncture exceptionnelle des années 1997-2000, de forte croissance économique et de création d'emplois — et pour autant que celle-ci se soit avérée durable —, le procédé pouvait paraître pertinent.

Le problème est que, comme nous l'avions en son temps annoncé dans *Futuribles*, la croissance a fait long feu et la dynamique de création d'emplois s'est vite essoufflée. D'autant plus rapidement que, dans une conjoncture de forte concurrence, les agents ont préféré privilégier les gains de productivité. Le résultat est que l'âge effectif de cessation d'activité se situe nettement en-deçà de 60 ans et que, plutôt que se relever, le taux d'emploi des seniors, en France, a continué à diminuer (alors même que de génération en génération, les jeunes entrent plus tard dans la vie active).

Anne-Marie Guillemard nous rappelle ici, par exemple, que le taux d'emploi des hommes âgés de 55 à 64 ans est tombé, en France, de 73 % en 1971 à 41,4 % en 2001. Mais elle nous montre aussi qu'une telle évolution n'était point une fatalité et que d'autres pays, les pays scandinaves, et encore plus particulièrement la Finlande, ont connu une évolution différente, qu'ils ont résolument favorisé le maintien en emploi des plus de 45 ans, grâce à une formation tout au long de la vie, à une autre « culture de l'âge », à l'essor de l'emploi à temps partiel et à la retraite progressive...

Pourquoi, en France, a-t-on résolument arbitré autrement, comme si en quelque sorte, à produit intérieur brut (PIB) égal, on préférerait avoir un petit nombre de travailleurs hautement productifs (et donc un grand nombre de personnes vivant de revenus de transfert) plutôt qu'un grand nombre de travailleurs qui, peut-être, seraient collectivement moyennement productifs ? La productivité horaire en France est excellente. Mais comme les Français sont peu nombreux à travailler et / ou que chacun travaille de moins en moins, la productivité globale est faible.

Ce raisonnement très simplificateur fera peut-être hurler nos amis économistes, qui s'émeuvent, tous en chœur, du fait que les États-Unis désormais distancent l'Europe en termes de PIB par tête.

Rappelons en effet que, durant les Trente Glorieuses, le niveau de vie des Européens tendait à rattraper celui des Américains. En revanche, depuis les années 1990, alors que la croissance américaine poursuit sa progression, les pays du Vieux Continent décrochent. Ainsi, Gilbert Cette nous rappelle qu'en 2002, le PIB par habitant de la France et celui de l'Union européenne étaient, en moyenne, inférieurs d'environ 25 % à celui des États-Unis. Et notre auteur de rappeler que le PIB par tête est lié à plusieurs facteurs : la productivité horaire, la durée moyenne du travail et le taux d'emploi (la proportion de la population d'âge actif qui se trouve effectivement en emploi).

D'aucuns en concluront logiquement que si le PIB par habitant est médiocre en France, cela est sans doute imputable au fait que les Français ne travaillent pas assez (ou plutôt qu'ils ne sont pas assez nombreux à travailler). Faux ! répond Gilbert Cette car — je résume — si d'aventure nous devons travailler plus longtemps et notamment maintenir en activité les travailleurs vieillissants, force serait d'observer que leur productivité déclinerait avec leur âge. Le différentiel de croissance vient plutôt du progrès technique.

La controverse apparaît vive, parmi les experts, sur le décrochage de la France. Soulignons cependant que, au-delà du débat productivité-emploi, la question de la performance des seniors paraît un peu rapidement tranchée ! À supposer qu'ils soient en effet moins productifs que leurs cadets, n'est-ce pas en raison du sacro-saint et contestable principe de la rémunération à l'ancienneté, de l'absence de politique de formation au profit des salariés vieillissants, de l'insuffisante amélioration des conditions de travail, de la non-mobilité des actifs en milieu de carrière ? Bref, d'une politique des ressources humaines déficiente, tant dans les entreprises qu'au niveau collectif.

Inutile donc de pleurer sur le vieillissement démographique et le départ prochain des générations nombreuses du *baby boom* de la vie active. Rien n'a été fait, tout au contraire, pour l'éviter.

Hugues de Jouvenel